

DÉVELOPPER LE TEST D'ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LES TERRITOIRES

Pour une coopération fructueuse
avec les collectivités locales



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles



© Créatif photo - Semer du Possible

Redéployer une agriculture de proximité, faciliter la transmission des fermes, développer l'offre alimentaire territoriale, favoriser l'installation des personnes non issues du milieu agricole, contribuer à la création d'activités pérennes et génératrices d'emplois... autant de préoccupations qui incitent les collectivités à agir et se tourner vers les Espaces-Test Agricoles.

Le test d'activités agricoles s'inscrit comme une des réponses à ces enjeux. A condition d'adapter le dispositif au contexte et aux préoccupations du territoire... Cette brochure s'adresse aux agents et élus désireux d'engager leur col-

lectivité dans le déploiement du test d'activités agricoles. Fruit de l'expérience des coopérations entre Espaces-Test Agricoles et collectivités du RENETA, elle recueille les informations et conseils utiles pour initier son projet dans de bonnes conditions.

RAPPEL SUR la notion d'Espace-Test Agricole

» Le test d'activités agricoles est le moyen pour une (ou des) personnes(s) de développer des activités agricoles de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre échelonnant la prise de risque. L'objectif est d'évaluer le projet et soi-même dans le but de décider de la poursuite, l'ajustement ou l'abandon du projet.

réelle, un parcours d'accompagnement adapté aux besoins de la personne. Pour cela, il doit garantir les conditions d'une coopération entre les acteurs.

» Un Espaces-Test Agricole est un dispositif de coopération multi-acteurs réunissant les conditions nécessaires au test d'activités agricoles : des moyens de production mis à disposition pour limiter la prise de risque, un cadre légal garantissant l'autonomie et la situation

» Le lieu-test désigne le lieu physique, support temporaire ou permanent du test d'activité.



-> Pour en savoir plus sur la notion d'Espace-Test Agricole : consulter la plaquette « [comprendre l'essentiel](#) »

ESPACES-TEST & COLLECTIVITÉS

Les réformes territoriales successives ont redéfini et conforté les rôles des collectivités territoriales dans le développement de l'agriculture. Ainsi chaque échelon contribue à sa manière à déployer le test d'activités agricoles.

AUX ÉCHELLES communales et intercommunales

Les intercommunalités s'engagent de plus en plus activement en faveur de l'agriculture de leur territoire, au travers notamment des Projets Alimentaires Territoriaux. Le test d'activités agricoles est un moyen de concrétiser la coopération des acteurs locaux.

Leur intervention peut passer par l'acquisition et l'aménagement de lieux-test agricoles, le repérage de foncier disponible, la mise en relation entre les partenaires potentiels, le soutien à l'animation et l'accompagnement...



© Crédit photo : Terre de Liens Auvergne

« La stratégie agricole et alimentaire de territoire portée par Le Havre Seine Métropole repose sur une convention d'objectifs multi-partenaires qui permet de valider collectivement les objectifs de la transition agricole locale et mettre en cohérence les actions de chacun. L'espace-test agricole mis en place depuis 2015 sous une gouvernance collective avec l'ensemble des structures d'accompagnement à l'installation agricole permet de répondre à un objectif de renouvellement de génération dans la filière maraîchère locale en déployant un outil classique de l'aide à la création d'entreprise : la couveuse d'entreprise, au secteur d'activité agricole. Cet outil permet également de disposer d'une ferme publique de démonstration sur les techniques de l'agriculture biologique, située sur une zone de captage d'eau potable. L'espace-test agricole est une action parmi de nombreuses qui contribuent au développement d'une agriculture en adéquation avec les besoins du territoire.. » Mélanie Briand, Responsable du pôle agriculture et alimentation, Le Havre Seine Métropole

une coopération bénéfique et nécessaire

« Dans le Parc Naturel Régional du Perche, l'agriculture est à la croisée de nos missions de préservation de la biodiversité, des paysages, de développement et d'attractivité. La création en 2014 de l'Espace-test agricole du Perche répond à tous ces objectifs. Il s'agissait à la fois de permettre la reprise d'une exploitation maraîchère, d'aider l'installation de nouveaux entrepreneurs et de répondre à une demande locale en fruits et légumes bio.

Très vite, les lieux-tests se sont multipliés. Grâce à la vision globale à l'échelle du Parc, à la bonne connaissance des filières existantes, des besoins, nous avons rapidement diversifié les productions. Les nouveaux entrepreneurs en test s'orientent aujourd'hui aussi bien vers la transformation des fruits et légumes que vers l'élevage d'escargots, de porcs plein air ou d'ovins sous les vergers du Cidre du Perche AOC. »

Camille Henry, Responsable du pôle valorisation des ressources, Parc Naturel Régional du Perche



© Crédit photo : RENETA

Les conseils départementaux conservent la maîtrise de plusieurs compétences en relation avec les Espaces-Test Agricoles ou s'accordent avec les Conseils Régionaux pour agir en faveur du développement de l'économie agricole.

Leur soutien, qu'il soit pour l'animation, l'accompagnement ou l'investissement, s'inscrit dans des objectifs de préservation des ressources, d'insertion par l'emploi ou encore de solidarité avec les territoires ruraux.



© Crédit photo : Dpt40/S. Zambon

« A travers le dispositif ETAL40, le Conseil départemental des Landes mène une politique volontariste de relocalisation et d'ancrage territorial de l'alimentation landaise. Cette politique s'applique selon le prisme d'une action sociale, de solidarité, d'insertion et d'installation.

Cela s'articule autour d'un partenariat étroit avec les collectivités locales et les acteurs départementaux de la filière agricole. Ainsi, cet accompagnement privilégié, couplé à des aménagements et équipements agricoles performants, offrent des conditions optimales aux entrepreneurs à l'essai pour tester, mûrir puis développer leur projet. Cette action coordonnée par le Département s'inscrit dans le Plan Alimentaire Départemental Territorial Les Landes au menu ! » Dominique Degos, Vice-Présidente du Conseil départemental des Landes, Présidente de la Commission Agriculture et Forêt.

Les réformes de décentralisation ont conforté le rôle et la place des Régions dans les stratégies de développement économique et agricole des territoires. Les Conseils Régionaux copilotent avec l'Etat le

Comité Régional Installation Transmission, instance chargée notamment d'élaborer et suivre la stratégie d'accompagnement au renouvellement des activités agricoles. Ils gèrent par ailleurs les fonds de soutien européens dédiés à l'installation et au développement agricole.



© Crédit photo : Le Havre Seine Métropole

« Avec un taux de remplacement des chefs d'exploitation de seulement 60%, le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu majeur que la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a inscrit comme première priorité au cœur du volet agricole du Schéma Régional de Développement Économique et de l'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Persuadée que l'accompagnement pré-installation est l'une des conditions de la réussite des projets d'installation transmission sur le territoire, la Région Occitanie accompagne les espaces-test agricoles. Un dispositif permet de soutenir les investissements de ces structures, mais aussi l'accompagnement des candidats à l'installation pour sécuriser leur projet. 6 espaces-test sont ainsi accompagnés à ce jour, disséminés sur le territoire régional et membres du réseau RENETA. » La Région Occitanie

UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES ÉCHELONS TERRITORIAUX

La pérennité des Espaces-Test Agricoles repose sur des interventions complémentaires et équilibrées des différentes collectivités territoriales, entre investissements et soutien à l'ingénierie d'animation et d'accompagnement.

PRÉPARER LE TERRAIN

Tour d'horizon des points d'attention à prendre en compte avant d'aller plus loin...

L'ESPACE-TEST AGRICOLE

un dispositif ancré dans son territoire

L'Espace-Test Agricole permet aux porteurs de projet de s'intégrer progressivement dans le territoire, tant au niveau professionnel que personnel.

Pour cela, il faut veiller à les rapprocher des agriculteurs en place, des

voisins et plus généralement des habitants... Une intégration réussie passe par la compréhension du dispositif par tous. Multiplier les contacts, c'est aussi donner l'envie de s'impliquer pour enrichir l'Espace-Test !

© Crédit photo : RENETA



« Nous avons eu une situation où une collectivité a mis à disposition de testeurs un terrain tout équipé avec du matériel neuf. Cela peut provoquer des incompréhensions et des jalousies de certains voisins agriculteurs. Dans ces conditions, comment faciliter l'intégration du testeur dans un réseau de paysans ? Il est nécessaire de bien communiquer sur le projet en amont de manière à désamorcer les tensions, et d'intégrer les agriculteurs du territoire dans la mise en place de l'espace-test. Par ailleurs, rester dans des conditions matérielles abordables permet de faciliter la transition vers une installation sur des moyens de production équivalents en termes d'investissement. »

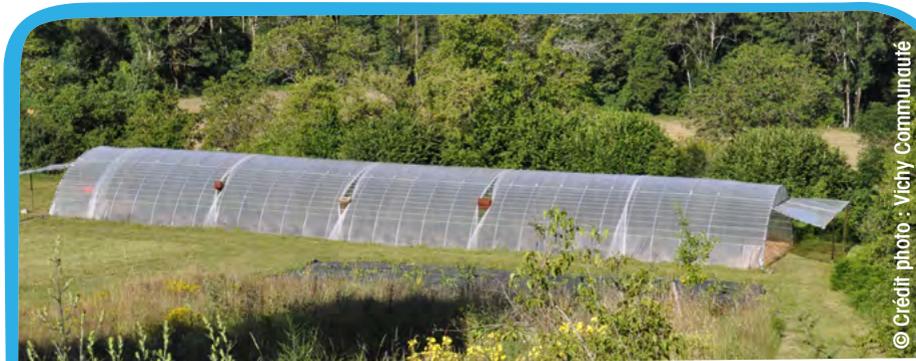
Clara Lohier, Accompagnatrice, Couveuse "A petits PAS"

L'ESPACE-TEST AGRICOLE

un dispositif qui s'inscrit dans une stratégie agricole et alimentaire globale

Pour un entrepreneur, le test d'activités agricoles permet de vérifier l'adéquation du projet à ses aspirations et au territoire. Pour une collectivité, il est un outil pour redéployer l'agriculture locale, développer une production spécifique, faciliter la transmission d'exploitation...

Pour concourir pleinement à ces objectifs, il s'intègre dans un ensemble d'actions coordonnées : repérage foncier, structuration du débouché pour la restauration collective, création de magasins de producteurs...



© Crédit photo : Vichy Communauté

« La stratégie du Projet Alimentaire Territorial de Vichy Communauté est de poser les bases d'un véritable projet de territoire ; créer de la richesse et des emplois relocalisés ; encourager une production et une consommation alimentaires responsables. Face aux enjeux d'accessibilité au foncier lors du parcours à l'installation hors cadre familial, le test est sécurisant pour consolider un projet et rompre l'isolement via la connaissance des acteurs. Conjointement, l'animation foncière territoriale accueille et accompagne chaque porteur de projet dans sa recherche, en s'appuyant sur une veille foncière et des échanges avec la SAFER. Elle contribue à la structuration de filières alimentaires, face aux besoins de la restauration collective. »

Léa Branjonneau, Animatrice Foncier agricole, Vichy Communauté, partenaire de l'Espace-Test "Ilots Paysans"

LE LIEU-TEST

un outil qui nécessite une attention renforcée

Un lieu-test est avant tout une exploitation agricole qui nécessite des compétences et des moyens pour s'assurer de son bon fonctionnement : être réactif face aux imprévus, gérer les espaces et les infrastructures partagés, entretenir et renouveler le matériel mis à disposition, se coordonner avec les partenaires, réguler le partage du matériel, médiation... Si sa gestion est déléguée à une structure extérieure, il convient de lui assurer les moyens nécessaires à sa mission.

« Une fois prise la décision de créer l'espace-test et de porter les investissements tels que bâtiment, irrigation, tunnels, tout s'est enchaîné : dessiner les plans du bâtiment, choisir les matériels, réaliser un forage... Ensuite, ce sont les questions de gestion qui se sont posées : comment répartir les charges et consommations entre les occupants ; qui assume les amortissements en cas de sous-occupation temporaire ; quelle organisation pour résoudre rapidement les incidents techniques (Par exemple, les pannes des pompes d'irrigation) ? Après 7 saisons de fonctionnement, nous avons plus de recul, mais l'espace-test s'adapte chaque année aux besoins des maraîchers (test non mécanisé, activité complémentaire d'élevage, test à 4 personnes sur 3 places, opérations culturales pour maîtriser rumex, liseron ou chardons...). » *Cécile Piganiol, Chargée de mission environnement - agriculture, Grand Besançon Métropole*



LE LIEU-TEST un outil de production

Pour limiter la prise de risque, il est indispensable de fournir à l'entrepreneur des moyens de production adaptés (foncier, bâtiments, infrastructures...).

Loin d'une ferme modèle, le lieu-test vise à créer des conditions réelles d'exploitation en garantissant à l'entrepreneur à l'essai une autonomie dans la gestion de la ferme.

Si la visibilité du lieu-test auprès du grand public permet de sensibili-

ser aux circuits de proximité ou aux pratiques agricoles tout en assurant une visibilité aux entrepreneurs, il s'agit avant tout d'un lieu de production avant d'être une vitrine de l'agriculture locale. L'accueil du public doit être conçu en accord avec les entrepreneurs dans un souci de préserver leur cadre professionnel : fréquence des manifestations, disponibilités et contreparties demandées aux entrepreneurs...



« Une collectivité a mis à disposition de 2 testeurs en maraichage des terrains qu'elle équipe progressivement. En plus de la redevance pour occuper le site, la collectivité attend des porteurs de projets qu'ils « participent » à son embellissement et son rayonnement local : peindre un conteneur à l'approche d'un événement grand public, accueillir des groupes pour témoigner et faire la visite, etc. Cette situation a rapidement créé un malaise car ces « contreparties » n'avaient pas été définies dès le départ.

La solution a été de s'accorder clairement sur : les délais à respecter pour souhaiter leur témoignage, les zones qui feraient l'objet d'un entretien par leurs soins et celles relevant de la collectivité, etc ; le tout formalisé par une charte actualisée chaque année. »

Amandine Conrard, Animatrice, Îlots Paysans



SE TESTER

et non être testé

L'installation est une aspiration partagée par les porteurs de projet et les promoteurs du dispositif.

Dans le cas d'un lieu-test permanent, le choix des candidats doit être établi en cohérence avec le cadre proposé (maturité du projet, matériel mis à disposition) et les orientations voulues par les acteurs (type de production, certification bio, circuit court...). Toutefois, il faut se prémunir d'un accueil en test qui permettrait de juger de la valeur d'un porteur de projet ou comme une mise à

l'épreuve de ses compétences et aptitudes. Par ailleurs, souhaiter que le testeur s'engage dans un débouché spécifique (ex : restauration collective) nécessite de s'assurer qu'il aura les moyens de le faire (ex : travail en parallèle sur la structuration de la filière).

Le processus d'accueil et d'accompagnement doit garantir le droit à l'erreur, l'autonomie de la personne dans ses décisions et la réversibilité de son projet.



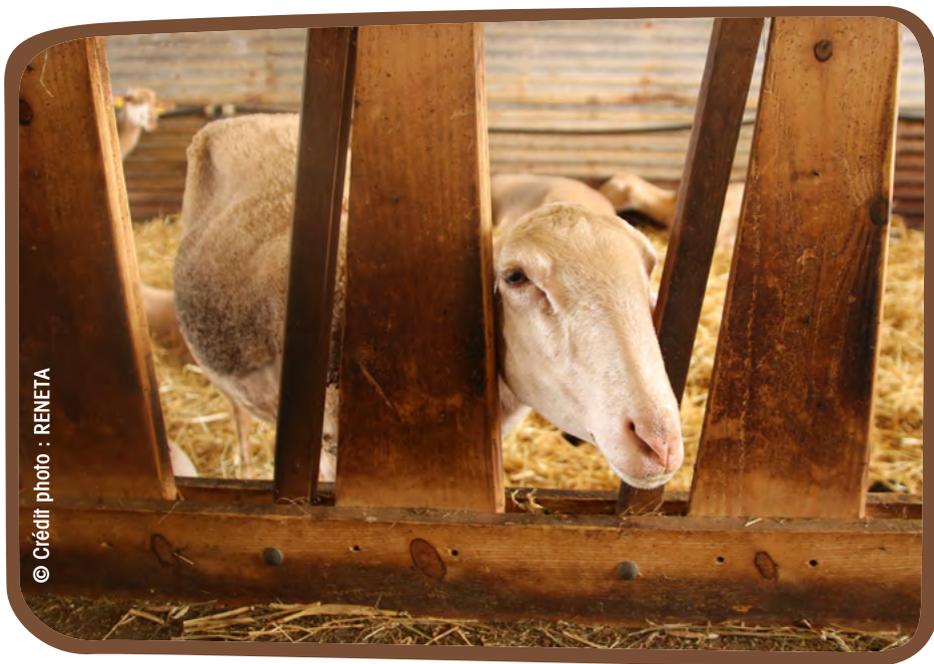
© Crédit photo : Semeurs du Possible

POUR AVANCER

concrètement

La simplicité apparente de la notion d'Espace-Test Agricole masque en réalité une grande diversité de dispositifs, chacun étant le reflet du territoire et de ses acteurs.

Passer de l'idée au projet est une étape déterminante pour créer les conditions favorables au développement du dispositif en phase avec les besoins et les moyens.



© Crédit photo : RENETA

QUELQUES questions préalables À CLARIFIER

- ✓ En quoi le test d'activités agricoles peut-il être utile pour le territoire ?
- ✓ Sur quels acteurs locaux puis-je m'appuyer pour déployer le test d'activités agricoles ?
- ✓ Quels moyens financiers et humains pouvons-nous consacrer pour concrétiser et faire vivre le dispositif de test d'activités ?
- ✓ Dans quelle mesure peut-on mobiliser les autres collectivités ?
- ✓ Quel rôle et implication ma collectivité est-elle prête à assumer ? Pour quelle durée ?

Les Espaces-Test Agricoles sont disponibles pour vous accompagner en partageant leur connaissance et expérience.

DEUX POSSIBILITÉS

selon votre situation

1 / Se rapprocher d'un Espace-Test Agricole à proximité

Les Espaces-Test Agricoles et les collectivités ont des intérêts mutuels à coopérer pour nourrir leurs objectifs respectifs. En préalable à ce partenariat, il faudra clarifier :

- » La dimension politique : place de chacun dans la prise de décision, objectifs et résultats attendus.
- » Le montage opérationnel : qui fait quoi, les compétences et moyens matériels réunis par les partenaires...
- » Le modèle économique : recherche de solutions pour faire vivre le dispositif dans la durée.

Ce travail est en général proposé par l'Espace-Test Agricole local dans le cadre d'une étude de faisabilité.

-> Identifier les Espaces-Test agricoles près de chez vous : <https://reneta.fr/Les-membres-du-RENETA>



© Crédit photo : RENETA

2 / Se rapprocher du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Il n'y a pas d'Espace-Test à proximité ou vous n'êtes pas décidé sur votre rôle et implication ? Le RENETA a développé une offre d'accompagnement sur mesure qui pourra vous aider à définir votre projet, préciser les conditions de faisabilité et vous accompagner dans sa concrétisation. Ce travail est réalisé par des animateurs d'espaces-test expérimentés.

-> Pour en savoir plus sur l'accompagnement du RENETA : <https://reneta.fr/Accompagner-la-creation-d-espaces-test-agricoles>



RENETA
Réseau National des Espaces-Test Agricoles

www.reneta.fr

Le RENETA est un réseau de praticiens au service du test d'activités et de l'installation agricole. Il rassemble l'essentiel des Espaces-Test Agricoles présents sur le territoire français (64 en 2020), ainsi que plusieurs partenaires nationaux. Le Réseau agit pour :

- ✓ L'échange de pratiques et le renforcement des compétences (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, publications...)
- ✓ La défense et la valorisation du test d'activités en agriculture et les Espaces-Test Agricoles (représentation, communication plaidoyer)
- ✓ L'accompagnement à l'émergence, au développement et à la pérennisation d'Espaces-Test

RENETA

Maison des Agriculteurs
Mas de Saporta - Bât. B
34875 Lattes
contact@reneta.fr
Tel : 06 45 39 45 36
Nils MAURICE

Avec le soutien financier du programme Mobilisation Collective pour le développement rural (MCDR Terreau 2018-2021)